



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

**Direction départementale
des territoires**

Service eau-environnement
Cellule milieux aquatiques et pêche

Affaire suivie par : C.-A. GARCIA
Tél. : 04 50 33 77 67
Mél. : charles-andre.garcia@haute-savoie.gouv.fr

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes d'ABONDANCE, ARMOY, BELLEVAUX, BERNEX, BONNEVAUX, CHAMPANGES, CHÂTEL, CHEVENOZ, ESSERT-ROMAND, EVIAN-LES-BAINS, FÉTERNES, LA BAUME, LA CHAPELLE D'ABONDANCE, LA CÔTE D'ARBROZ, LA FORCLAZ, LA VERNAZ, LARRINGES, LE BIOT, LES GETS, LUGRIN, LULLIN, LYAUD, MARIN, MAXILLY-SUR-LÉMAN, MEILLERIE, MONTRIOND, MORZINE, NEUVECELLE, NOVEL, PUBLIER, REYVROZ, SAINT-GINGOLPH, SAINT-JEAN-D'AULPS, SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS, SEYTRoux, THOLLON-LES-MÉMISES, THONON-LES-BAINS, VACHERESSE, VAILLY, VINZIER;

Objet : projet de plan pluriannuel de gestion de la végétation rivulaire du bassin versant des Dranses et l'Est lémanique (déclaration d'intérêt général)

Pétitionnaire : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC)

Le public est informé que par arrêté préfectoral n° DDT-2024-0636 du 12 avril 2024 est prescrite, sur le territoire des communes d'ABONDANCE, ARMOY, BELLEVAUX, BERNEX, BONNEVAUX, CHAMPANGES, CHÂTEL, CHEVENOZ, ESSERT-ROMAND, EVIAN-LES-BAINS, FÉTERNES, LA BAUME, LA CHAPELLE D'ABONDANCE, LA CÔTE D'ARBROZ, LA FORCLAZ, LA VERNAZ, LARRINGES, LE BIOT, LES GETS, LUGRIN, LULLIN, LYAUD, MARIN, MAXILLY-SUR-LÉMAN, MEILLERIE, MONTRIOND, MORZINE, NEUVECELLE, NOVEL, PUBLIER, REYVROZ, SAINT-GINGOLPH, SAINT-JEAN-D'AULPS, SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS, SEYTRoux, THOLLON-LES-MÉMISES, THONON-LES-BAINS, VACHERESSE, VAILLY, VINZIER, une enquête publique, au titre des articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement, sur la demande de Madame la Présidente du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC), relative à l'objet susvisé.

Un dossier est déposé à la Mairie d'EVIAN-LES-BAINS (*siège de l'enquête*) et en mairies d'ABONDANCE, BERNEX, MONTRIOND et VAILLY pendant 32 jours, **lundi 13 mai 2024 09h00 au jeudi 13 juin 2024 12h00 inclus**, où le public peut prendre connaissance du dossier pendant les heures d'ouverture de la Mairie.

Le dossier de demande d'autorisation peut être également consultable sur le site Internet des services de l'Etat www.haute-savoie.gouv.fr pendant toute la durée de l'enquête publique.

15 rue Henry-Bordeaux
74998 ANNECY cedex 9
Tél. : 04 50 33 77 65
Mél. : ddt-see@haute-savoie.gouv.fr

Madame Nelly VILDE est désignée en qualité de commissaire-enquêteur.

Les observations peuvent être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie, ou adressées, par écrit, au commissaire-enquêteur en Mairie d'EVIAN-LES-BAINS (*siège de l'enquête*) Le public peut également transmettre ses observations par voie électronique à l'adresse : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

La commissaire-enquêtrice siégera en personne dans les mairies suivantes :

| Communes | Dates permanence | Heures permanence |
|-----------------|----------------------------------|-------------------|
| EVIAN-LES-BAINS | Lundi 13 mai 2024 | 09h00 à 12h00 |
| VAILLY | Mercredi 15 mai 2024 | 13h30 à 17h00 |
| MONTRIOND | Mardi 28 mai 2024 | 14h00 à 17h00 |
| BERNEX | Mercredi 5 juin 2024 | 14h00 à 17h00 |
| ABONDANCE | Samedi 1 ^{er} juin 2024 | 09h00 à 11h30 |
| EVIAN-LES-BAINS | Jeudi 13 juin 2024 | 09h00 à 12h00 |

Elle établit un rapport qui relate le déroulement de l'enquête et examine les observations recueillies. Elle consigne ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves, ou défavorables à l'opération.

Dans les quinze jours à compter de la réponse du demandeur ou à l'expiration du délai qui lui est imparti, la commissaire-enquêtrice transmet le dossier d'enquête avec ses conclusions motivées à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie (direction départementale des territoires, service eau-environnement).

Après clôture de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur est publiée sur le site Internet des services de l'Etat. Ces documents sont tenus à la disposition du public pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête.

Pour le préfet et par délégation
P/Le directeur départemental des territoires
Le chef de service eau-environnement

Damien Signature numérique
de Damien ASSADET
ASSADET Date : 2024.04.12
17:32:56 +02'00'

15 rue Henry-Bordeaux
74998 ANNECY cedex 9
Tél. : 04 50 33 77 65
Mél. : ddt-see@haute-savoie.gouv.fr